



9 Rue de la Paix
86100 Châtellerault
05.49.93.59.40
Val-de-vienne@orange.fr
www.auto-ecole-val-de-vienne.com
Siret : 504872045 00035
Agrément :

ÉLÈVE :

Nom :	Date de naissance :
Prénom :	N° de téléphone :
Formation suivie :	
Filière :	

PARCOURS DE FORMATION B, AAC, B78

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite Val de vienne, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

A. Les thèmes enseignés

Les cours, dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner valide, se divisent en 10 familles :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière

- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs ...
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leur conducteur, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

B. Le cours

1. Le thème du cours est déterminé en fonction des besoins des élèves, soit à l'aide du logiciel DG-Quizz, soit à la demande directe des élèves présents.
2. Nous déterminons le thème ensemble
3. Développement du cours
4. Evaluation sur le cours à partir de questions directes ou un test thématique

C. Progression et Assiduité

Une feuille de présence est remplie à chaque début de cours.

Une évaluation est faite en fin de cours

Les résultats sont inscrits manuellement et/ou par le biais du logiciel DG-Quizz

ETG obtenu le :

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Les 4 compétences ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Séquence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Séquence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

<u>Examen pratique obtenu le :</u>	Après Heures de conduite Après Passage(s)
---	--

Fait à Châtelleraut, le

<u>L'établissement :</u> Auto Moto Ecole Val de Vienne 9 Rue de la paix 86100 Châtelleraut 05.49.93.59.40 Siret : 504872045 00035 Agrément : val-de-vienne@orange.fr www.auto-ecole-val-de-vienne.com	<u>L'élève :</u>
---	-------------------------



9 Rue de la Paix
86100 Châtellerault
05.49.93.59.40
Val-de-vienne@orange.fr
www.auto-ecole-val-de-vienne.com
Siret : 504872045 00035
Agrément :

ÉLÈVE :

Nom :	Date de naissance :
Prénom :	N° de téléphone :
Formation suivie :	
Filière :	

PARCOURS DE FORMATION A1, A2

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite Val de vienne, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

D. Les thèmes enseignés

Les cours, dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner valide, se divisent en 10 familles :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière

- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs ...
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leur conducteur, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

E. Le cours

5. Le thème du cours est déterminé en fonction des besoins des élèves, soit à l'aide du logiciel DG-Quizz, soit à la demande directe des élèves présents.
6. Nous déterminons le thème ensemble
7. Développement du cours
8. Evaluation sur le cours à partir de questions directes ou un test thématique

F. Progression et Assiduité

Une feuille de présence est remplie à chaque début de cours.

Une évaluation est faite en fin de cours

Les résultats sont inscrits manuellement et/ou par le biais du logiciel DG-Quizz

ETG obtenu le :

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Les 4 compétences ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du deux-roues motorisé

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Séquence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Séquence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

<u>Examen plateau obtenu le :</u>	Après Heures de formation
	Après Passage(s)
<u>Examen Circulation obtenu le :</u>	Après Heures de conduite
	Après Passages(s)

Fait à Châtellerault, le

<u>L'établissement :</u> Auto Moto Ecole Val de Vienne 9 Rue de la paix 86100 Châtellerault 05.49.93.59.40 Siret : 504872045 00035 Agrément : val-de-vienne@orange.fr www.auto-ecole-val-de-vienne.com	<u>L'élève :</u>
--	-------------------------